

# CHAMPIONNAT SENIORS A 8

**28 EQUIPES ENGAGEES**

Début du championnat : Week-end du 23 et 24 Septembre 2017

## 1<sup>ère</sup> phase

### Poules géographiques

- 2 poules de 9 : match simple → 9 journées
- 1 poules de 10 : match simple → 9 journées

## 2<sup>ème</sup> phase

### Poules de niveaux

- 2 poules de 9 : match simple → 9 journées
- 1 poules de 10 : match simple → 9 journées



# CHAMPIONNAT SENIORS A 8 1<sup>ère</sup> phase

POULE A	POULE B	POULE C
Chazay d 'Azergues 2	St Martin en Haut 2	Chassieu Decines 2
Montrottier	Irigny	Entente St Priest
Amplepuis	Millery Vourles	Usel Foot (Jonage)
Limonest	Meginand	Colombier Satolas
Sud Azergues Foot	FC Lyon 2	Manissieux St Priest
Pontcharra 2	US des Monts	Corbas
Savigny	Eveil de Lyon 2	St Alban de Roche
St Forgeux	Gerland Lyon	Couzon
Roanne Foot 42	St Genis Laval	Loire sur Rhône



# COUPES SENIORS A 11

**COUPE DE FRANCE** : attention compétition gérée par la Ligue  
Consulter le site de la ligue pour les matches et le PV de ligue  
Soyez vigilants sur le quota de jeunes joueuses autorisées à jouer !!

**COUPE RHONE ALPES** : attention compétition gérée par la Ligue  
S'inscrire auprès de la Ligue et consulter le site et le PV de la ligue pour les matches

**COUPE DU RHONE «VIAL»** : compétition gérée par le District

- \* Compétition proposée aux clubs du Rhône et de l'Ain
- \* Entente possible entre deux clubs à 8 autorisée
- Attention : règlement spécifique pour les équipes réserves (consulter l'annuaire du District)





# NOS CLUBS ENGAGÉS

**1<sup>er</sup> tour dimanche 24 septembre 2017**

---

## **Clubs évoluant en Ligue**

Caluire FF 68

Chazay d'Azergues

Genas Azieu

Pontcharra

St Martin en Haut

Sud Lyonnais 2013

## **Clubs évoluant en District**

Chaponnay Marennes

Muroise Foot

FC Lyon

Eveil de Lyon

Chassieu Décines

Bords de Saône

La Verpillière

---



## Une pratique spécifique U15 F. (U15-U14 et 3 U13) et U18 F. (U18-U17-U16 et 3 U15)

### Objectif :

- Proposer une pratique régulière et adaptée à nos jeunes adolescentes (attractivité – fidélisation)

### Philosophie :

- Favoriser le plaisir et l'épanouissement de nos joueuses
  - Garantir un temps de jeu suffisant (minimum 50% du temps total de jeu)
- => La pratique du week-end comme outil de formation et de progression

### Organisation de la pratique :

- Engagement Footclub jusqu'au 15 septembre : U15 et U18 (Foot à 8) – U18 (Foot à 11)
- Réunion de lancement le samedi 23 septembre de 9h à 12h au District
- 1 phase de brassage – 1 phase par niveau

=> Consulter régulièrement le PV et la rubrique féminines du Site Internet



# CHAMPIONNAT U18F A 11

## 14 EQUIPES ENGAGEES

### 1<sup>ère</sup> phase : Poule unique

- 1 poules de 14 : match simple → 13 journées

**Caluire FF 68 2 / Genas Azieu 2 / Chassieu Décines / Pontcharra /  
Sud Lyonnais F 2013 / Villefranche / FC Vaulx en Velin / Deux Rives /  
Ste Foy les Lyon / Essor Bresse Saône (01) / Bassin Pontevallois (01)  
Montmerle (01) / Thoissey (01) / FC St Etienne (42)**

### 2<sup>ème</sup> phase : poules de niveaux

- 2 poules de 7 : match simple → 7 journées



# CHAMPIONNAT U18F A 8 **20** EQUIPES ENGAGEES

**1<sup>ère</sup> phase : poules géographiques** 2 poules de 10 : match simple → 9 journées

POULE A	POULE B
Dardilly	Mions
Point du Jour	Meyzieu
Poule les Echarmeaux	AS St Priest
St Martin en Haut 2	FC Vaulx en Velin 2
Croix Rousse	Entente Vénissieux 69 Football
Amplepuis	Chasse sur Rhône
Chazay d'Azergues 2	Rillieux
Lyon Duchère	St Denis en Bugey (01)
Eveil de Lyon	Oyonnax (01)
Menival	Côtières Meximieu Villieu (01)

**2<sup>ème</sup> phase : 2 poules de niveaux** 2 poules de 10 : match simple → 9 journées



# CHAMPIONNAT U15F A 8 **23** EQUIPES ENGAGEES

**1<sup>ère</sup> phase :**

**poules  
géographiques  
→ 11 journées**

<b>POULE A (11 équipes)</b>	<b>POULE B (12 équipes)</b>
Caluire FF 68 - 1	Caluire FF 68 - 2
Pontcharra	Eveil de Lyon
FC Lyon	Chassieu Décines
Chazay d'Azergues 2	Irigny
Ste Foy les Lyon	Sud Lyonnais F 2013
MDA foot	Chazay d'Azergues 1
Meginand	Usel Foot (Jonage)
Pays d'Arbresle	La Verpillière
Villefranche	AS St Priest
Limonest	Entente Vénissieux 69 Football
Lyon Duchère	FC Vaulx en Velin
	St Romain de Surieu (26/07)

**2<sup>ème</sup> phase : poules de niveaux**

- 3 poules de 7 ou 8 : match simple → 7 journées





# LA SAISON DES U15 F. ET U18 F.

## Le suivi

### La fiche de Liaison

#### La Commission Féminine et de Féminisation

#### Application du Règlement du DLR

#### Fiche « Prêt » reconduite

		Très Bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Avant - Match <i>(à ne remplir que par l'équipe qui se déplace)</i>	Accueil du club recevant				
	Conditions de vestiaires				
	Conditions d'échauffement				
	Protocole d'Avant Match				
	Remarques éventuelles :				
Match	Terrain				
	Déroulement de la rencontre				
	Attitude éducateur adverse				
	Climat autour du terrain				
	Remarques éventuelles :				
Après - Match	Rentrée aux vestiaires				
	Goûter d'après-match				
	Remarques éventuelles :				
Corps arbitral	Arbitres Capacitaires	OUI		NON	
	Relationnel avec celui-ci				
	Norm et Prénom et N° de Licence				
	Remarques éventuelles :				
Observations diverses:					
<b>A REMPLIR LE PLUS SOIGNEUSEMENT POSSIBLE A RETOURNER A LA COMMISSION TECHNIQUE AU PLUS TARD 7 JOURS APRES LA RENCONTRE</b>					



# LA FICHE DE PRÊT



## FICHE DE PRET POUR LES JOEUSES DU CHAMPIONNAT U18 FEMININ SAISON 2017 / 2018

JE SOUSSIGNE (E) .....  
 AGISSANT EN MA QUALITE DE PRESIDENT(E) DU CLUB DE .....  
 N° AFFILIATION .....  
 DECLARE ACCEPTER LE PRET DE LA JOEUSE LICENCIEE DANS NOTRE CLUB

NOM ET PRENOM DE LA LICENCIEE	
DATE DE NAISSANCE	
CATEGORIE	
NUMERO DE LICENCE	

POUR QU'ELLE PUISSE PARTICIPER AU CHAMPIONNAT FEMININ U18 DEPARTEMENTAL  
 LORS DE LA SAISON 2016 / 2017 EXCLUSIVEMENT AVEC LE CLUB DEMANDEUR NOMME  
 CI - DESSOUS REGULIEREMENT INSCRIT DANS CETTE COMPETITION

ELLE POURRA NEANMOINS PARTICIPER AVEC NOTRE CLUB A TOUTE AUTRE  
 COMPETITION POUR LAQUELLE ELLE EST REGULIEREMENT QUALIFIEE  
**PAR CONTRE ELLE NE POURRA PAS PARTICIPER A 2 PRATIQUES SUR LE MEME WEEK-END**

LA JOEUSE SERA QUALIFIEE APRES LE RETOUR DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT AU  
 DISTRICT ET LA PUBLICATION DANS LE PV DE LA COMMISSION FEMININE.

ACCORD AVEC TAMPON DU CLUB PRETEUR	DATE ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB PRETEUR

ACCORD AVEC LE TAMPON DU CLUB DEMANDEUR DU PRET DANS LE CADRE D'UN CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ U18 A 8 ou A11	DATE ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB DEMANDEUR	SIGNATURE DES PARENTS



## FICHE DE PRET POUR LES JOEUSES FOOT D'ANIMATION (U13-U11-U9-U7) SAISON 2017 / 2018

JE SOUSSIGNE (E) .....  
 AGISSANT EN MA QUALITE DE PRESIDENT(E) DU CLUB DE .....  
 N° AFFILIATION .....  
 DECLARE ACCEPTER LE PRET DE LA JOEUSE LICENCIEE DANS NOTRE CLUB

NOM ET PRENOM DE LA LICENCIEE	
DATE DE NAISSANCE	
CATEGORIE	
NUMERO DE LICENCE	

POUR QU'ELLE PUISSE PARTICIPER DANS UNE EQUIPE FEMININE AUX PRATIQUES DU  
 FOOTBALL D'ANIMATION LORS DE LA SAISON 2016 / 2017 EXCLUSIVEMENT AVEC LE  
 CLUB DEMANDEUR NOMME CI - DESSOUS

ELLE POURRA NEANMOINS PARTICIPER AVEC NOTRE CLUB A TOUTE AUTRE  
 COMPETITION POUR LAQUELLE ELLE EST REGULIEREMENT QUALIFIEE  
**PAR CONTRE ELLE NE POURRA PAS PARTICIPER A 2 PRATIQUES SUR LE MEME WEEK-END**

LA JOEUSE SERA QUALIFIEE APRES LE RETOUR DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT AU  
 DISTRICT ET LA PUBLICATION DANS LE PV DE LA COMMISSION FEMININE.

ACCORD AVEC TAMPON DU CLUB PRETEUR	DATE ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB PRETEUR

ACCORD AVEC LE TAMPON DU CLUB DEMANDEUR DU PRET DANS LE CADRE DES PRATIQUES U13 - U11 - U9 ou U7	DATE ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB DEMANDEUR	SIGNATURE DES PARENTS



## FICHE DE PRET POUR LES JOEUSES DU CHAMPIONNAT U15 FEMININ SAISON 2017 / 2018

JE SOUSSIGNE (E) .....  
 AGISSANT EN MA QUALITE DE PRESIDENT(E) DU CLUB DE .....  
 N° AFFILIATION .....  
 DECLARE ACCEPTER LE PRET DE LA JOEUSE LICENCIEE DANS NOTRE CLUB

NOM ET PRENOM DE LA LICENCIEE	
DATE DE NAISSANCE	
CATEGORIE	
NUMERO DE LICENCE	

POUR QU'ELLE PUISSE PARTICIPER AU CHAMPIONNAT FEMININ U15 DEPARTEMENTAL  
 LORS DE LA SAISON 2015 / 2016 EXCLUSIVEMENT AVEC LE CLUB DEMANDEUR NOMME  
 CI - DESSOUS REGULIEREMENT INSCRIT DANS CETTE COMPETITION

ELLE POURRA NEANMOINS PARTICIPER AVEC NOTRE CLUB A TOUTE AUTRE  
 COMPETITION POUR LAQUELLE ELLE EST REGULIEREMENT QUALIFIEE  
**PAR CONTRE ELLE NE POURRA PAS PARTICIPER A 2 PRATIQUES SUR LE MEME WEEK-END**

LA JOEUSE SERA QUALIFIEE APRES LE RETOUR DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT AU  
 DISTRICT ET LA PUBLICATION DANS LE PV DE LA COMMISSION FEMININE.

ACCORD AVEC TAMPON DU CLUB PRETEUR	DATE ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB PRETEUR

ACCORD AVEC LE TAMPON DU CLUB DEMANDEUR DU PRET DANS LE CADRE D'UN CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ U15 A 8	DATE ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB DEMANDEUR	SIGNATURE DES PARENTS



# CALENDRIER CHAMPIONNATS FEMININS 2017-2018

DATES	SENIORS A 11	SENIORS A 8	U18F A 11	U18F A 8	U15F A 8
S9 sept / D10 sept					
S16 sept / D17 sept	J1 1 <sup>ère</sup> phase				
S23 sept / D24 sept	<b>Coupe de France</b>	J1 1 <sup>ère</sup> phase			
S30 sept / D1er oct	J2 1 <sup>ère</sup> phase	J2 1 <sup>ère</sup> phase	J1 1 <sup>ère</sup> phase	J1 1 <sup>ère</sup> phase	J1 1 <sup>ère</sup> phase
S7 oct / D8 oct	J3 1 <sup>ère</sup> phase	J3 1 <sup>ère</sup> phase	J2 1 <sup>ère</sup> phase	J2 1 <sup>ère</sup> phase	J2 1 <sup>ère</sup> phase
S14 oct / D15 oct	J4 1 <sup>ère</sup> phase	J4 1 <sup>ère</sup> phase	J3 1 <sup>ère</sup> phase	J3 1 <sup>ère</sup> phase	J3 1 <sup>ère</sup> phase
S21 oct / D22 oct	<b>Coupe de France</b>	MR	J4 1 <sup>ère</sup> phase	MR	MR
S28 oct / D29 oct	MR	MR	MR	MR	MR
S4 nov / D5 nov	J5 1 <sup>ère</sup> phase	J5 1 <sup>ère</sup> phase	J5 1 <sup>ère</sup> phase	J4 1 <sup>ère</sup> phase	J4 1 <sup>ère</sup> phase
S11 nov / D12 nov	<b>Coupe de France</b>	MR	J6 1 <sup>ère</sup> phase	MR	J5 1 <sup>ère</sup> phase
S18 nov / D19 nov	J6 1 <sup>ère</sup> phase	J6 1 <sup>ère</sup> phase	J7 1 <sup>ère</sup> phase	J5 1 <sup>ère</sup> phase	J6 1 <sup>ère</sup> phase
S25 nov / D26 nov	J7 1 <sup>ère</sup> phase	J7 1 <sup>ère</sup> phase	J8 1 <sup>ère</sup> phase	J6 1 <sup>ère</sup> phase	J7 1 <sup>ère</sup> phase
S2 déc / D3 déc	J8 1 <sup>ère</sup> phase	J8 1 <sup>ère</sup> phase	J9 1 <sup>ère</sup> phase	J7 1 <sup>ère</sup> phase	J8 1 <sup>ère</sup> phase
S9 déc / D10 déc	J9 1 <sup>ère</sup> phase	J9 1 <sup>ère</sup> phase	J10 1 <sup>ère</sup> phase	J8 1 <sup>ère</sup> phase	J9 1 <sup>ère</sup> phase
S16 déc / D17déc	MR	MR	J11 1 <sup>ère</sup> phase	J9 1 <sup>ère</sup> phase	J 10 1 <sup>ère</sup> phase
S23 déc / D24 déc					
S30 déc / D31 déc					
S6 janv / D7 janv	MR	MR			

 Vacances scolaires



# CALENDRIER CHAMPIONNATS FEMININS 2017-2018 2<sup>ème</sup> phase

DATES	SENIORS A 11	SENIORS A 8	U18F A 11	U18F A 8	U15F A 8
S13 janv / D14 janv	MR	MR	MR	MR	MR
S20 janv / D21 janv	D21 Futsal	D21 Futsal	S20 Futsal	S20 Futsal	S20 Futsal
S27 janv / D28 janv	CR Vial 1 <sup>er</sup> tour	CR Vial 1 <sup>er</sup> tour	J12 1 <sup>ère</sup> phase	MR	J11 1 <sup>ère</sup> phase
S3 fév / D4 fév	J1 2 <sup>ème</sup> phase	J1 2 <sup>ème</sup> phase	J13 1 <sup>ère</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	MR
S10 fév / D11 fév	CR Vial cadrage	CR Vial cadrage	MR	MR	MR
S17 fév / D18 fév	MR		MR	MR	MR
S24 fév / D25 fév	J2 2 <sup>ème</sup> phase	J2 2 <sup>ème</sup> phase	MR	MR	MR
S3 mars / D4 mars	CR Vial 1/16 <sup>ème</sup>	CR Vial 1/16 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
S10 mars / D11 mars	J3 2 <sup>ème</sup> phase	J3 2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
S17 mars / D18 mars	J4 2 <sup>ème</sup> phase	J4 2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
S24 mars / D25 mars	J5 2 <sup>ème</sup> phase	J5 2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
S31 mars / D1 er avril	<b>Pâques</b>	<b>Pâques</b>	<b>Pâques</b>	<b>Pâques</b>	<b>"Pâques</b>
S7 avril / D8 avril	CR Vial ¼ finale	CR Vial ¼ finale	MR	MR	MR
S14 avril / D15 avril	MR	MR	MR	MR	MR
S21 avril / D22 avril	MR	MR	MR	MR	MR
S28 avril / D30 avril	J6 2 <sup>ème</sup> phase	J6 2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
S5 mai / D6 mai	J7 2 <sup>ème</sup> phase	J7 2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
Jeudi 10 mai	<b>Ascension</b>	<b>Ascension</b>	<b>Ascension</b>	<b>Ascension</b>	<b>Ascension</b>
S12 mai / D13 mai	CR Vial ½ finale	MR	MR	MR	MR
S19 mai / D20 mai	<b>Pentecôte</b>	<b>Pentecôte</b>	<b>Pentecôte</b>	<b>Pentecôte</b>	<b>Pentecôte</b>
S26 mai / D27 mai	J8 2 <sup>ème</sup> phase	J8 2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
S2 juin / D3 juin	J9 2 <sup>ème</sup> phase	J9 2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase	2 <sup>ème</sup> phase
S9 juin / D10 juin	Finale CR Vial ?	MR	MR	MR	MR
S16 juin / D17 juin	Finale CR Vial ?				

# QUELQUES MODIFICATIONS !!

## **Nombre de joueuses minimum : les femmes comme les hommes !**

### **Article - 159 Nombre minimum de joueurs**

Désormais pour un match de football 11, **le nombre minimum de joueuses pour jouer un match est d'au moins de huit joueuses pour les féminines**, comme les masculins. Depuis la création des règlements en 1970-1971, la règle était différente entre les féminines (neuf) et les masculins (huit). Il y a donc désormais une uniformité.

## **Article 23- 1 Dans toutes les compétitions régulières de Ligue et District, les points sont comptés comme suit :**

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 point

Match perdu : 0 point

Match perdu par pénalité ou par forfait : -1 point

## **F.M.I. : mise en place après la trêve**

Uniquement pour la pratique à 11



**NOUVEAU SITE**  
**Rubrique Compétitions**  
**Championnats / Coupes**

FFF | LFA | Ligue | Footclubs | Mon Compte FFF | Messagerie Clubs

Rechercher  OK

BIENVENUE SUR LE SITE DU  
**DISTRICT DU RHÔNE**  
DE FOOTBALL

Championnats | Coupes | District du Rhône | Procès-Verbaux

Infos de la semaine

Info-Foot Rhône | Technique | Arbitrage | Footclubs | Féminines | Groupements | Foot Diversifié | Prévention

Accueil > Championnats > District du Rhône

### SENIORS EXCELLENCE

POULE A

Résultats au : Mercredi 13 juillet 2016

Résultats | Classement | Agenda | Calendrier

Samedi 17 septembre 2016 - 20H00	Craponne As	U.S. Loire S/rhone	+ D'INFOS
Dimanche 18 septembre 2016 - 12H30	U.F.B. St Jean D Ard. 2	La Verpilliere	+ D'INFOS

AUTRES POULES

Choisir dans cette liste

>>POULE B

MON COMPTE FFF

Désormais en ligne

TOUS LES CHAMPIONNATS

Choisir dans cette liste

- SENIORS EXCELLENCE
- SENIORS PROMOTION D EXCELLENCE
- SENIORS 1ERE DIVISION
- SENIORS 2EME DIVISION
- U19 EXCELLENCE
- U19 PROMOTION D EXCELLENCE

Le mini-site qui détaille les réalisations de l'Appel à projets de la FFF pour les clubs, les districts et les ligues.

[LIRE LA SUITE](#)

## Pour les officiels et les clubs :

- c'est la rubrique championnat qui officialise la rencontre ( terrain, jour, horaire, officiels...)





## DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON  
Tél : 04.72.76.01.01 – Fax : 04.72.76.01.22  
Site Internet : <http://rhone.ff.fr> E-mail : [district@lyon-rhone.ff.fr](mailto:district@lyon-rhone.ff.fr)  
COMMISSION SPORTIVE  
Tél : 04.72.76.01.06  
E-mail : [sportive@lyon-rhone.ff.fr](mailto:sportive@lyon-rhone.ff.fr)



### DEMANDE DE MODIFICATION DE PLANNING DE MATCH

Merci de remplir complètement ce document sur Internet (à adresser par mail à la Commission SPORTIVE, le plus tôt possible ET dans les délais indiqués) (si nécessaire, selon les règlements) qui vous le renverra sans tarder, par mail. Ce document doit être entièrement complété et daté.

Utilisé INFO CLUBS

Modification de date(s)  
 Modification de terrain (sans accord adversaire)

Changement de terrain (sans accord adversaire)

**LE MATCH**

Numéro de Match :   
 Catégorie de Championnat / Coupe :   
 Niveau :   
 Poule :   
 Club Recevant :  Club Visiteur :

**PROGRAMMATION INITIALE**

Date :  Heure :  Lieu :

**NOUVELLE PROGRAMMATION**

Date :  Heure :  Lieu :

<b>Club demandant le changement</b>	<b>Club acceptant le changement</b> (si nécessaire selon le règlement)
Club : <input type="text"/>	Club : <input type="text"/>
N° Affiliation : <input type="text"/>	N° Affiliation : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Fonction : <input type="text"/>	Fonction : <input type="text"/>
Téléphone : <input type="text"/>	Téléphone : <input type="text"/>
Date : <input type="text"/>	Date : <input type="text"/>
<i>Bon pour accord</i>	<i>Bon pour accord</i>

## Procédure de demande de modification

1°) Article 6.02 des règlements sportifs du DLR

\***Période verte** : si dans les respects des horaires légaux demande à la commission avant 13 jours sinon accord adversaire obligatoire

\***Période orange** : avant 6 jours de la rencontre accord préalable adversaire obligatoire

\***Période rouge** : dans les 6 derniers jours précédents la rencontre aucune modification



# Déroulement d'une rencontre

- ➔ **Interdiction de reporter une rencontre à une date ultérieure**
- ➔ En cas de forfait de l'équipe recevante : exiger de l'adversaire un mail officiel afin de ne pas se déplacer  
Si pas de mail : l'équipe visiteuse doit se déplacer ou vérifier auprès du permanent district  
L'équipe recevante doit renvoyer la feuille de match vierge en inscrivant le forfait de l'équipe concernée. (feuille non renvoyée = AMENDE)  
L'équipe visiteuse doit nous envoyer un mail pour avertir du forfait.
- ➔ En cas de forfait de l'équipe visiteuse : renvoyer la feuille de match sinon AMENDE.

PRIVILEGIEZ LE DIALOGUE !!!!!!!





# Quelques conseils pour éviter les amendes !!!

- ➔ Penser à saisir le résultat du match sur internet avant dimanche minuit
- ➔ Renvoyer la feuille de match dans les 48H même si le match n' a pas eu lieu en cas de forfait
- ➔ Bien compléter la feuille de match (numéro du match, noms des équipes, noms des dirigeants avec les numéros de licence... )
- ➔ Licence manquante au 1<sup>er</sup> novembre





BYBY)CAR  
www.bybycar.fr

FEUILLE DE ROUTE  
OBLIGATION DES CLUBS

# LA FICHE DE ROUTE

**A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET AU SIEGE DU CLUB**

- Présence du responsable Sécurité avec chasuble Prévention et du dirigeant responsable du club recevant :
  - 1 H 30 avant le coup d'envoi en SENIORS D1 et en Coupe de Lyon et du Rhône,
  - 1 H avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT dans les autres divisions.
- 30 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel,
  - du ballon du match, d'un maillot joueur et du maillot gardien de chaque équipe,
  - FMI (ou feuille de match le cas échéant).
- Trois (3) personnes au maximum, mentionnées sur la feuille de match (FMI), en dehors des joueurs remplaçants, peuvent s'asseoir sur le banc de touche (par exemple l'éducateur, le dirigeant et le dirigeant-soigneur). Le Président du club peut se rajouter en signalant toutefois sa présence avant le match à l'arbitre et le délégué officiel.
- Tout le monde doit être assis sur le banc. L'éducateur peut se lever, donner ses consignes et se rasseoir dès que les consignes ont été communiquées. En aucun cas, une personne ne peut rester debout tout au long de la rencontre.
- Les 2 personnes chargées de la Sécurité doivent se situer de part et d'autre du terrain et doivent être identifiées par le port d'une chasuble. La personne située près des bancs de touche doit se positionner entre les deux bancs.
- Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche (si nécessaire sur une chaise ou un banc).
- La zone technique doit être tracée conformément aux dispositions de notre annuaire.
- Il est formellement interdit à tous les spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, et ce sur la longueur totale plus de 3 mètres en amont et en aval (il est recommandé de mettre des barrières de protection).
- Les conventions et présentation avant le coup d'envoi sont obligatoires en D1 et très vivement conseillées dans les autres catégories et niveaux.
- Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.
- A la mi-temps et à la fin de la rencontre, la personne chargée de la sécurité située entre les deux bancs doit accompagner le ou les arbitres jusqu'au vestiaire.
- A la FIN du MATCH, l'équipe LOCALE devra se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagnée des 2 capitaines que l'équipe visiteuse soit rentrée au vestiaire. Dès que les visiteurs seront entrés dans leur vestiaire, l'équipe visitée pourra quitter le rond central pour rentrer au vestiaire accompagnée de l'arbitre et des 2 capitaines. Cette disposition s'applique à toutes les catégories et à tous les niveaux de notre DISTRICT. Elle peut également s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire.
- A la FIN de MATCH, une personne chargée de la sécurité, doit rester dans le couloir séparant les différents vestiaires, et ce, jusqu'au départ des équipes. Elle devra également accompagner l'équipe visiteuse et les arbitres jusqu'au PARKING du stade.
- La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.

*Cette liste n'est pas exhaustive, vous pouvez l'améliorer, ce ne sera qu'un plus pour éviter les incidents.*



# PRATIQUE FUTSAL

## COUPE DE LYON ET DU RHONE :

Attention compétition gérée par la Commission Futsal en collaboration avec la CDF

\*Consulter le PV futsal

\*Inscription sur Footclubs

➤ **Samedi 20 janvier 2018** : tournoi U18F et tournoi U15F

La commission Futsal recherche des gymnases (les contacter rapidement)

➤ **Dimanche 21 janvier 2018** : tournoi seniors

La commission Futsal recherche un gymnase (les contacter rapidement)

L'équipe vainqueur (équipe évoluant en district) participera à la finale régionale

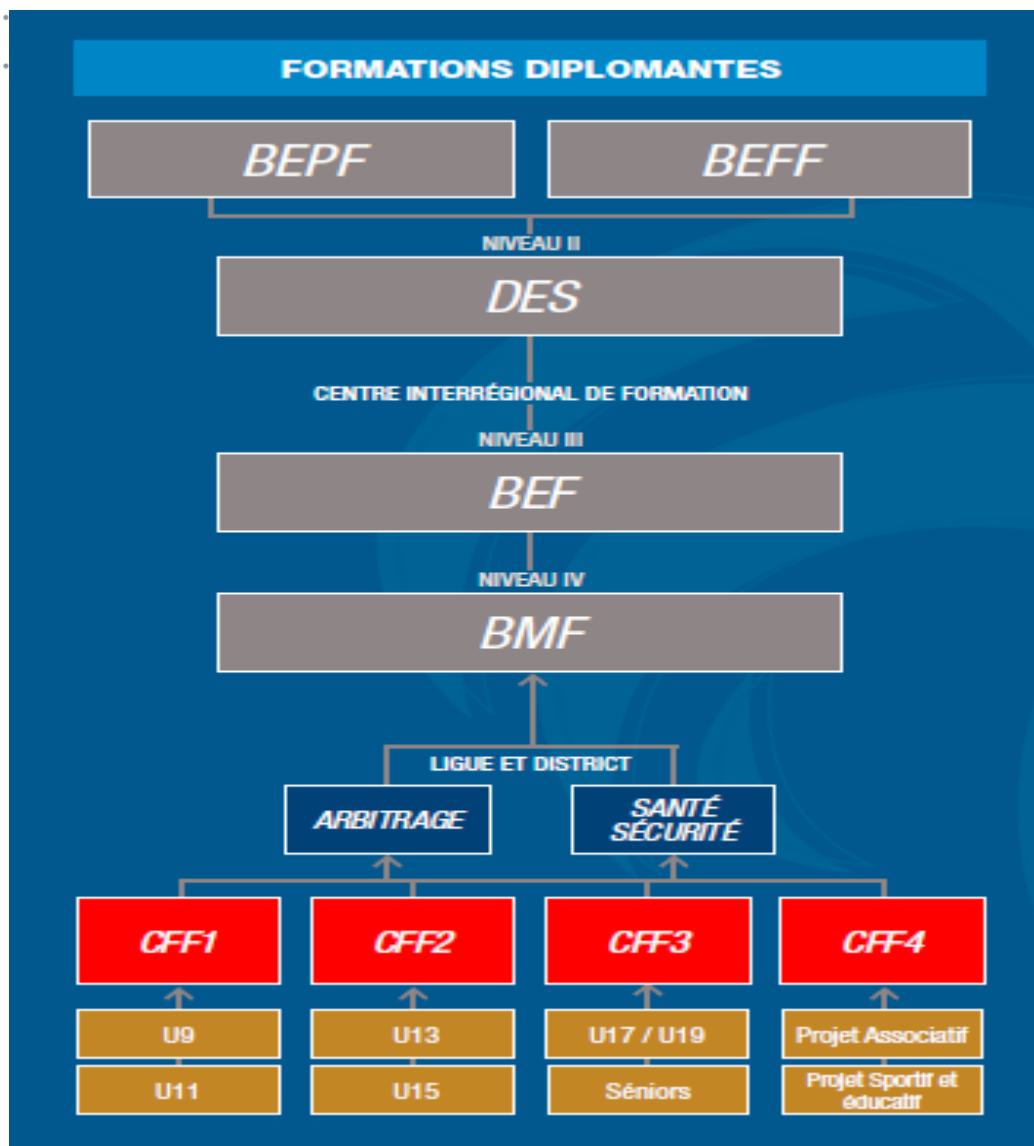


# 6

## LES FORMATIONS TECHNIQUES



# SCHÉMA NATIONAL DE FORMATION



# FORMATION DE CADRES

## Distinction des formations avec un public majeur de celles avec un public mineur.

### Modalités du choix des stagiaires pour entrer en formation (si nécessaire) :

1. Validation d'inscription effectuée avant la date limite (envoi de toutes les pièces 15 jours avant le début de la formation /envoi du rapport de stage 10 jours avant la date de certification).
2. Priorité aux clubs du district.
3. Educateurs ou Clubs en obligation statutaire.
4. Représentativité de tous les clubs.
5. Les Plans d'Accompagnements (P.A.C, Label, employabilité,...).

### Recommandations pour les stagiaires :

- **Etre prêt physiquement à suivre le stage (MINIMUM DE PREPARATION)**
- Participation à la totalité de la formation obligatoire (pas de dérogation d'absence sauf cas très exceptionnel validé au préalable par le Responsable du Stage)

### Recommandations pour les Responsables Techniques et les clubs :

- **Accompagner/Aider le ou les éducateurs au retour dans leur club lors de la M.S.P.**



# FORMATION DE CADRES

## Les formations initiales

### CFF4 (formation initiale) :

Du 26 au 29 Septembre 2017 (Gerland)

### CFF1 (formation initiale) :

Du 24 au 27 Octobre 2017 (Gerland)

Du 19 au 22 Décembre 2017 (Gerland)

Du 13 au 16 Février 2018 (Gerland)

Du 10 au 13 Avril 2018 (Gerland)

### CFF2 (formation initiale) :

Du 24 au 27 Octobre 2017 (Saint Genis Laval)

Du 13 au 16 Février 2018 (Saint Genis Laval)

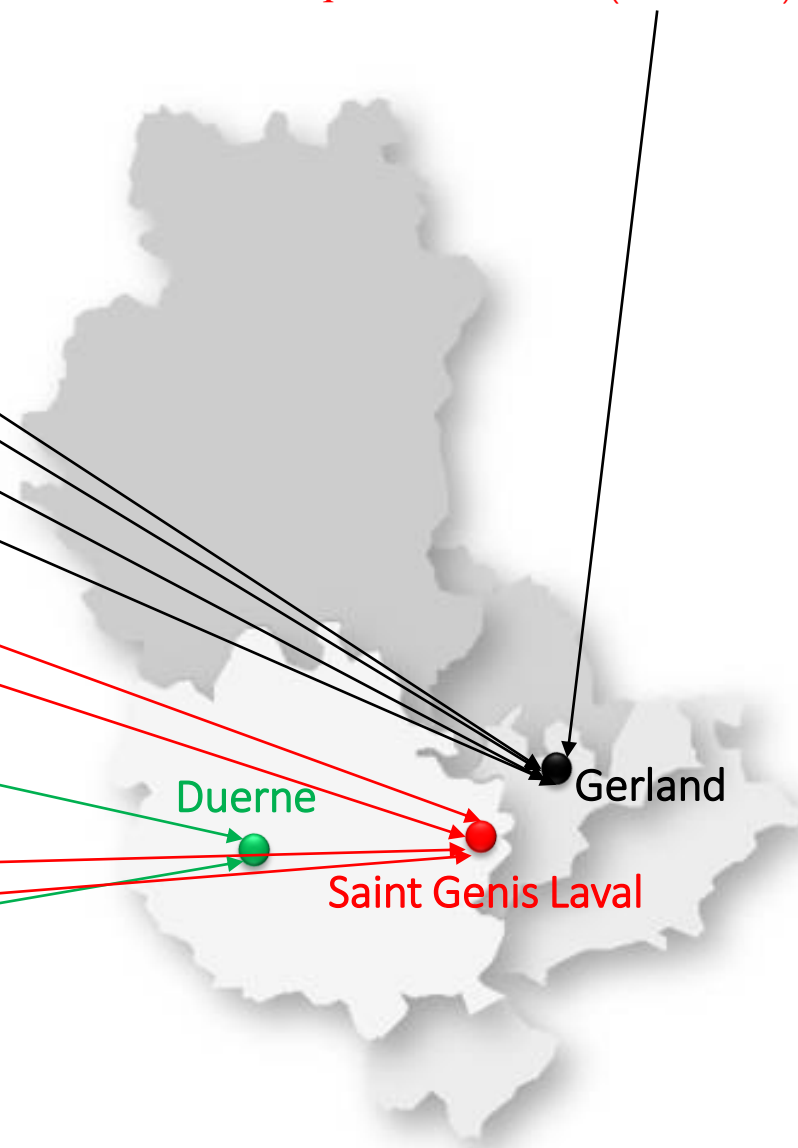
Du 27 au 30 Mars 2018 (Duerne)

### CFF3 (formation initiale) :

Du 24 au 27 Octobre 2017 (Saint Genis Laval)

Du 20 au 23 Février 2018 (Saint Genis Laval)

Du 3 au 6 Avril 2018 (Duerne)



# FORMATION DE CADRES

Les formations avec l'U.F.R. S.T.A.P.S...une organisation adaptée au parcours universitaire des étudiants

## CFF1/2 « STAPS » (formation initiale) :

Du 4 au 7 Septembre 2017 (La Doua)

Du 8 au 11 Janvier 2018 (La Doua)

## CFF3 « STAPS » (formation initiale) :

Du 8 au 10 Janvier 2017 (La Doua)

## Certification CFF 1-2-3 « STAPS » :

Les 28 et 29 Mai 2018 (La Doua)

## CFF4 « STAPS » :

Les 2 et 3 Novembre 2017 (Gerland)

Le 11 Janvier 2018 (Gerland)

Villeurbanne

Gerland





# FORMATION DE CADRES

Les formations modulaires...La volonté de rester au plus près des clubs

## Module U9 :

Les 21 et 22 Octobre 2017 (Heyrieux + Beligny)

## Module U11 :

Les 6 et 7 Janvier 2018 (Heyrieux)

## Module U13 :

Les 21 et 22 Octobre 2017 (lieu à définir)

## Module U15 :

Les 6 et 7 Janvier 2018 (lieu à définir)

## Modules U9 « mineurs » :

Les 30 et 31 Octobre 2017 (lieu à définir)

Les 17 et 18 Avril 2018 (lieu à définir)

## Module U11 « mineurs »:

Les 19 et 20 Avril 2018 (lieu à définir)

## Cahier des Charges :

- Besoin d'un terrain à 11.
- Salle de cours pour 28 stagiaires (à proximité du terrain).
- Restauration pour 32 personnes (*à proximité des autres lieux, prix du repas/pers entre 10 et 12€*).
- Durée du stage : **2 jours en continu.**
- Nombre de stagiaires : **Minimum 12 et maximum 28/stage de formations modulaires.**

## Comment vous positionner :

- S'assurer de la possibilité de rentrer dans le « *Cahier des charges* »
- Identifier dans votre club le nombre et le NOM des personnes qui seraient intéressées pour suivre le module choisi.
- Se positionner sur une des dates prévues pour l'organisation d'un module.
- Prendre contact avec les clubs environnants afin de les informer de votre volonté de la mise en place d'un module et afin de recenser le nombre et le NOM des personnes qui seraient intéressées pour suivre le module choisi.
- **Remplir la FICHE RETOUR et la RETOURNER à la CTJ**



# FORMATION DE CADRES

## Les formations complémentaires...vers des spécialités

### Futsal « Découverte » :

Les 21 et 22 Septembre 2017 (19h – 23h / Civrieux d'Azergues)

*Encadrer des jeunes pour la pratique du Futsal.*

*Développer le Futsal dans les clubs, écoles, collèges, sur des terrains de proximité avec des jeunes joueurs.*

### Module « GB » :

Les 12 et 13 Avril 2018 (St Genis Laval)

*Encadrer des jeunes dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but*

### Module U7 (formation non diplômante):

Le 15 Octobre 2017 (Lieu à définir)

*Etre capable d'assurer la sécurité des enfants, d'optimiser l'organisation des plateaux*

*Etre capable d'utiliser une démarche pédagogique facilitant l'expression des enfants*

### Formation « Responsable Technique » (formation non diplômante):

Les 12 et 13 Avril 2018 (Gerland)

*Appréhender le rôle et les missions du responsable technique*

*Être garant du projet technique du club*



# FORMATION DE CADRES

## Les certifications

### Certification de « rattrapage » :

Le 22 Septembre 2017 (Gerland)

### Certifications CFF1 :

Le 18 Janvier 2018 (Gerland)

Le 15 Mars 2018 (Gerland)

Le 17 Mai 2018 (Gerland)

Le 19 Juin 2018 (Gerland)

### Certifications CFF2 :

Le 16 Janvier 2018 (Gerland)

Le 22 Mai 2018 (Gerland)

Le 21 Juin 2018 (Gerland)

### Certifications CFF3 :

Le 16 Janvier 2018 (Gerland)

Le 25 Mai 2018 (Gerland)

Le 21 Juin 2018 (Gerland)

### Certifications CFF4 :

Le 30 Mai 2018 (District)

### Certification « formations modulaires » :

Le 26 Avril 2018 (Gerland)



# LE CATALOGUE DE FORMATION

Nous allons comme la saison dernière proposer un catalogue de formation pour :

- ❑ Recenser et promouvoir toutes nos formations :
  - Formations Educateurs, Dirigeants, Arbitres...
  - Tarifs et conditions d'inscription
  
- ❑ Proposer des **formations supplémentaires** en lien avec les missions des bénévoles, dirigeants et salariés de club.

**Ces formations sont accessibles à TOUS les licenciés :  
Educateurs, dirigeants et membres actifs dans nos clubs**

- Inscription en ligne sur notre site Internet
- Formation sur une journée : 8h30 – 17h30
- Coût de la formation : 90 euros (repas compris)
- Attestation de formation remise au stagiaire



# LE CALENDRIER DES FORMATIONS EN 2017-2018

(certaines dates restent à confirmer)

Du 26 au 29 Septembre	• Mettre en place un projet dans le club – CFF4
Jeudi 12 Octobre	• Communication – Conduite de réunion
Jeudi 16 Novembre	• PSC1 – Premiers Secours
Mardi 19 Décembre	• Montage vidéo (Niveau débutant)
Mars 2018 (à confirmer)	• Optimisation de la performance
Jeudi 25 Avril	• PSC1 – Premiers Secours
Jeudi 24 Mai	• Sponsoring – Partenariat
Juin 2018 (à confirmer)	• Analyse vidéo (Niveau 2)
Jeudi 5 Juillet	• Footclubs (Expert)



## Bon à savoir !

Le District est reconnu Organisme de Formation depuis 2015, pourquoi ?

- Proposer de nouvelles formations
- Possibilité de prise en charge par les OPCA (Unifformation pour les clubs).
- Faciliter les prises en charge financières pour les salariés (DIF, CIF), les personnes dans un cursus de formation professionnelle, les administrations...

PENSEZ A FAIRE VOS DEMANDES DE PRISE EN CHARGE  
LE PLUS TOT POSSIBLE !!

- Besoins de conseils, d'informations pour un projet de professionnalisation

Contact : [jerome.hernandez@lyon-rhone.fff.fr](mailto:jerome.hernandez@lyon-rhone.fff.fr)

06.84.99.97.82



# 7

## PRÉSENTATION DU PES



# PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE (P.E.S) U13F-U14F ET U15F

## Objectifs :

*Détecter* et *suivre* les jeunes joueuses du département afin de permettre aux « meilleures » d'avoir une vraie chance d'accéder au plus haut niveau.

## Organisation :

Rassemblement de détection – Centre de suivi (U13F-U14F) –  
Match de préparation (U15F) – Rassemblements Inter Districts

## Recommandations :

- Signaler les joueuses avec un potentiel intéressant à la CTJ
- Permettre aux joueuses d'avoir accès à un suivi sur 3 ans.





# PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE (P.E.S) U13F-U14F (JOUEUSES NÉES EN 2004 / 2005)

- Détection : **Samedi 21 Octobre 17 (toute la journée)**
- Centre de Suivi 1 : **Mardi 31 Octobre 17 (toute la journée)**
- Centre de Suivi 2 : **Mercredi 15 Novembre 17**
- Centre de Suivi 3 : **Mercredi 29 Novembre 17**
- Centre de Suivi 4 : **Mercredi 13 Décembre 17**
- Centre de Suivi 5 : **Mercredi 24 Janvier 18**
- Centre de Suivi 6 + Détection pour Hauteville et Vichy : **Lundi 19 Février 18**
- Centre de Suivi 7 : **Mercredi 7 Mars 18**
- Rassemblement de préparation à Hauteville : **Mercredi 21 Mars 18**
- Centre de suivi 8 : **Mercredi 28 Mars 18**
- R.I.D : **du 9 au 11 Avril à Vichy et du 12 au 14 à Hauteville**
- Centre de Suivi 9 : **Mercredi 18 Avril 18**
- Centre de Suivi 10 : **Mercredi 16 mai 18**
- Centre de Suivi 11 : **Mercredi 13 Juin 18**

## Recommandations :

- Permettre à vos joueuses de pouvoir progresser et évoluer au sein de structures adaptées à leur potentiel
- Signaler les joueuses avec un potentiel intéressant à la C.T.J.



# PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE (P.E.S) U15F (JOUEUSES NEES EN 2003)

- Rassemblement U15F/U16F : **Jeudi 31 Août et vendredi 1 Septembre 17**
- Match de préparation U15F/U16F : **Mercredi 20 Septembre 17**
- Match de préparation U15F/U16F : **Mercredi 11 Octobre 17**
- Stage régionale U15F :
  - **Hauteville du 2 au 4 Novembre 17**
  - **Vichy du 3 au 5 Novembre 17**

## Recommandations :

- Permettre à vos joueuses de pouvoir progresser et évoluer au sein de structures adaptées à leur potentiel
- Signaler les joueuses avec un potentiel intéressant à la C.T.J.



# 8

## STRUCTURATION DES CLUBS



# CHALLENGE « CLUBS FEMININES »

Ce challenge permet d'encourager et récompenser un ou plusieurs clubs qui favorisent le développement des féminines au sein du club (pérenniser et structurer une section féminine). Un classement sera fait en fin de saison et récompensera un ou des clubs évoluant en District et en Ligue (document détaillé sur l'annuaire du DR)

## **Les différents critères :**

**1°) Effectifs : licenciées féminines: joueuses, dirigeantes, arbitres  
engagement compétitions : championnat, coupes, futsal etc...**

**2°) Formations d'éducatrices**

**3°) Participation aux actions organisées par le District : PES, Rentrée du Foot, mise a dispositions d'installation, Challenge passion, Fête départementale, Arbitre capacitaire, Semaine du football féminin FFF, Ecole Féminine de Football**

**4°) Tournois homologués par le District de Lyon et du Rhône**

**5°) Fair-play / Sportivité  
points de pénalisation ( cartons jaunes, rouges) / Discipline / Forfaits**



# 9

## INFORMATIONS DIVERSES



# HOMOLOGATION DES TOURNOIS

Tous tournois (extérieur ou futsal) organisés par les clubs doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du District.

Le dossier de demande d'homologation doit être impérativement envoyé au Secrétariat du District 4 semaines avant la date du tournoi.

Le règlement financier U7 / U9 / U11 Gratuit - A partir de U13 → 21€

Conditions à respecter pour qu'un tournoi soit HOMOLOGUE

Lire annuaire du district

Le non-respect des conditions peut entraîner le refus de l'homologation du tournoi.





# INFORMATIONS DIVERSES

- Partenariat : reconduction de l'opération ramasseuses de balle avec l'OL FEMININ clubs intéressés envoyer un mail à la commission féminine
- Amicale des éducateurs : le président Dominique Drescot souhaite mettre en place une animation technique avec pour thème le foot au féminin  
Quels thèmes souhaiteriez vous ?
- Formation arbitres capacitaires 2017 2018 sur les lois du jeu à 8 le jeudi 7 septembre au district  
Nombre de participants : ?
- Promotion arbitrage féminin : la CDA a mis un référent Mr Moussa TALL pour suivre les arbitres féminines





La Coupe du Monde Féminine de Football 2019 est lancée. La FIFA a dévoilé, ce mardi 19 septembre à Paris au Musée de l'Homme, le logo officiel et le slogan de la compétition (voir photo d'illustration) qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet 2019 prochain.

Ce lancement s'est accompagné de l'annonce de la programmation des rencontres déterminantes pour le titre mondial. Lyon accueillera les demi-finales (les 2 et 3 juillet 2019) ainsi que la Finale, le 7 juillet 2019. Le match d'ouverture aura lieu au Parc des Princes, la rencontre pour la 3ème place n'a pas encore de lieu désigné.

Gianni Infantino Président de la FIFA





Brigitte Henriques  
vice présidente de la FFF



Corinne  
Diacre

